



## CENT FOIS SUR LE MÉTIER...

La crise du Covid-19 a, certes, sapé certains pans de l'économie nationale et internationale. La demande s'est, également, amoindrie et la chute des commandes a considérablement perturbé les productions. Pour autant, la crise sanitaire ne saurait expliquer toutes les crises économiques. La fermeture du centre d'appel « Euro CRM » n'est pas totalement liée à la pandémie. Pour preuve, en début d'année, j'avais évoqué avec sa Présidente la diminution du montant des loyers acquittés pour justement maintenir les emplois. Plus grave s'avère être l'externalisation de ces services dans des pays à bas coûts de main d'œuvre. Comme si la leçon du Coronavirus n'avait pas suffi.

Pour l'heure, tout est mis en œuvre pour soutenir les 137 salariés, pour tenter de trouver une activité correspondante dans les locaux et, en urgence, de les aider à percevoir salaires et indemnités. La réunion organisée le 8 juin avec

les représentants du personnel, Xavier Bertrand, Président du Conseil régional, Marc Delatte, Député, les services de l'État et de l'Agglo constitue une première étape autant qu'elle traduit une volonté commune de trouver la meilleure solution à ce coup dur porté à l'économie locale.

Une économie locale, par ailleurs, soutenue dans le cadre du Fonds d'urgence initié par l'Agglo avec plusieurs projets d'implantation accompagnés, pour certains, depuis plusieurs mois déjà sur les parcs d'activités du territoire. Cent fois sur le métier, il faut remettre l'ouvrage. Sans jamais aspirer au repos.

## SOLIDARITÉ EMPLOI

### FONDS D'URGENCE: DÉJÀ 338 000 € VERSÉS

L'État et la Région ont pris une série de mesures afin d'aider les entreprises fermées ou impactées par le Covid-19. L'Agglo n'est pas en reste puisque dès le mois d'avril, elle crée un Fonds d'urgence doté de 500 000 € destiné aux entreprises ayant subi une fermeture administrative ou une perte de chiffre d'affaires de plus de 50 %. Dans le détail, une subvention de 1 000 € est octroyée aux entreprises de moins de 5 salariés. Une avance remboursable jusqu'à 10 000 € est allouée aux entreprises dont l'effectif est compris entre 5 et 50 salariés. De manière à répondre en urgence aux besoins, cinq commissions d'attribution ont été organisées avec des démarches de demandes simplifiées et dématérialisées. Ce déblocage rapide des fonds permet de soutenir 235 entreprises pour un total alloué de 338 000 € versés.



### 223 SUBVENTIONS ET 12 AVANCES

*Dans le cadre du Fonds d'urgence, 223 subventions de 1 000 €, 12 avances remboursables, onze de 10 000 € et 1 de 5 000 €, ont été accordées. Les entreprises bénéficiaires sont en grande majorité des commerçants de proximité et des artisans du bâtiment, dont la trésorerie s'est fragilisée.*



### PLAN RÉGIONAL « COVID RELANCE » : L'AGGLO APPORTE 2 € PAR HABITANT

Réactive, l'Agglo appuie le nouveau dispositif créé par le Conseil régional des Hauts-de-France. Abondé à hauteur de 24 millions d'euros par la Banque des Territoires, ce fonds « COVID Relance » accélère le redémarrage de l'activité économique des entreprises employant jusqu'à 9 salariés et des associations et groupements d'employeurs associatifs mettant à disposition des emplois auprès du tissu associatif employant moins de 20 salariés. Ce fonds sera abondé à hauteur de 2 € par habitant. L'Agglo apporte ainsi une participation supplémentaire de 111 000 €.

## MALGRÉ LA CRISE, LES PROJETS SE CONCRÉTISENT

Ces dernières semaines, malgré le confinement et l'arrêt de l'économie, plusieurs projets ont (favorablement) évolué. Ainsi sur la ZAC les Terrages, à Viry-Nouveau, un compromis de vente vient d'être signé avec les dirigeants d'E. Leclerc Beautor pour y construire un Drive.



Sur cette zone, plusieurs autres projets d'implantation se confirment avec le « Retail park » porté par le promoteur Sapeic, l'aménagement de deux cellules tertiaires destinées à un cabinet comptable et à un assureur ainsi que le projet d'une plaine de jeux pour enfants, à côté du restaurant « La Boucherie ».

Sur la ZES Evolis, de Tergnier, portée par des agriculteurs locaux sur une emprise de plus de 4 ha, une unité de méthanisation, qui assurera le traitement des déchets fermentescibles avec, à la clef, une indépendance énergétique et la réduction des émissions de CO2, va entrer dans une phase opérationnelle. Le permis de construire vient d'être déposé. Sur ce même parc, les études pré-opérationnelles de la construction du village d'entreprises sont lancées avec une première phase de six ateliers de 80 m<sup>2</sup> chacun, de huit ateliers d'artisans de 200 m<sup>2</sup> et d'un pôle de services de 216 m<sup>2</sup>. Deux entreprises chaunoises en développement ont déjà manifesté leur intérêt pour l'acquisition de terrains.

À Beautor, un compromis de vente sera prochainement signé avec un transporteur local pour l'acquisition d'un bâtiment industriel de 5 300 m<sup>2</sup> appartenant à l'Agglo. A Chauny, l'entreprise « Flamme bleue » et le distributeur de machines à café et de café « Maxi Coffee » s'installeront courant juin dans les locaux de l'hôtel d'entreprises, anciennement occupés par « Vabel ». Quant à l'agence événementielle « Prestige concept », elle a choisi la Pépinière d'entreprises Innovalis pour s'y installer en juillet prochain.

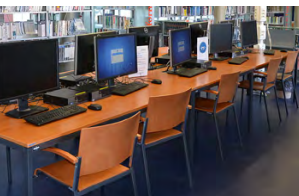
## KEOLIS : LA PART RÉSIDUELLE DU CHÔMAGE PARTIEL PRISE EN CHARGE



Dans le souci de ne pas pénaliser les salariés touchés par le chômage partiel, le Président Bernard Bronchain s'était engagé à ce que l'Agglo verse à ses deux délégataires la part des salaires non prise en charge par l'Etat. Or, malgré le déconfinement, les réseaux de transports urbain et scolaire fonctionnent toujours de manière réduite. Le chômage partiel des conducteurs est donc maintenu. Pour ne pas les pénaliser, leur rémunération sera donc maintenue en intégralité jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

# NOS DOSSIERS

## LES ESPACES NUMÉRIQUES CONNECTÉS



Les espaces publics numériques d'Achery, Beautor, Condren et La Fère sont ouverts depuis

le 2 juin 2020 aux horaires habituels, uniquement pour des démarches administratives et de recherche d'emploi et uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone aux numéros suivants: Achery (03.23.52.24.05), Beautor: (03.23.38.13.07), Condren (06.30.13.05.06), La Fère (03.23.56.83.18). L'espace de Sinceny (03.75.30.00.15). sera ouvert uniquement sur rendez-vous le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les espaces de Béthancourt-en-Vaux et Saint-Gobain restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

## LES DÉCHÈTERIES DE BEAUTOR, CHAUNY ET TERGNIER EN ACCÈS LIBRE

Réouvertes depuis le 11 mai uniquement sur réservation, les trois déchèteries du territoire ont retrouvé un accès libre depuis le 2 juin. Les mesures liées aux gestes barrières restent toutefois en vigueur et les accès sont limités aux entrées pour éviter un nombre trop important de personnes simultanées sur site. Pour faciliter les flux, le système de réservation est maintenu le vendredi matin à Tergnier et le vendredi après-midi à Chauny et à Beautor.



## DU CHANGEMENT POUR LES LYCÉENS

En avril et pour la rentrée de septembre, le Conseil d'administration des lycées publics de Chauny a voté l'abandon des cours le samedi matin avec un transfert le mercredi après-midi. De ce fait, l'offre de transports scolaires doit être adaptée pour permettre un retour des lycéens le mercredi soir. Le coût de cette adaptation augmentera, cependant, la contribution forfaitaire de l'Agglo de 69 861 € pour la durée restante du contrat.



## SANDRINE POTEAU, RESTAURANT « L'INATTENDU ». CHAUNY



« La fermeture brutale du 15 mars a laissé nos cinq salariés sur le carreau. Alors que la saison se présentait sous les meilleures auspices, nous avons perdu des dizaines de mariages, de communions et de baptêmes et toutes nos réservations. Nous avons bien tenté les plats à emporter, mais ils n'ont pas compensé nos pertes. Le soutien de l'Agglo est arrivé au bon moment et nous a enlevé le poids du stress ».

## JEAN-FRANÇOIS SEPANSKI, SALON DE COIFFURE. LA FÈRE

« L'aide de 1 000€ de l'Agglo vient s'ajouter à celles de l'État et de ma Caisse de retraite. Elle est donc la bienvenue puisque je ne me suis pas rémunéré depuis trois mois. Si nous avons bien travaillé au lendemain du déconfinement, nous assistons à un creux, mais nous sommes là pour travailler ».

